

Le présent article a été publié dans le *Journal de la Nouvelle-France*, le samedi 17 février 2020, à la page 10. Il a été révisé et mis à jour le 12 février 2020, par le Président, et est révisé en vertu de la Loi sur l'accès à l'information. Le présent article est révisé en vertu de la Loi sur l'accès à l'information. Le présent article est révisé en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

Etaloni, prijava:

[illegible]

Assente con delegazione di potere.

H. Denis BÉDOUT *donne poussette* à H. Pascal THÉLIZY
 H. Fabien DUCOTÉ *donne poussette* à H. Lucie NÉDEER CHAGNARD
 H. Sarah DÉPÉL *donne poussette* à H. Ouliane DUBOIS
 H. Vincent LEONE *donne poussette* à H. Vincent REY
 H. Vincent BRÉVILLE *donne poussette* à H. Séverine BÉFFARD
 H. Jérémy LÉDÉ *donne poussette* à H. Thierry MÈGUEL
 H. Lucie HUBRY *donne poussette* à H. Patricia VILLARD
 H. Lucie NAJEM *donne poussette* à H. Jamal ALJIBI
 H. Elodie JASTER *donne poussette* à H. Sarah THOUVENOT

Abstract.
 0000-0000-0000-0000

5. CHARGE ON JOURNALIST

Aide au développement des technologies de l'information et de la communication
(TIC) à caractère éducatif - versement d'un fonds de concours en faveur de la
université de Brest, France

et 1036,74 GfRes, rapporteur d'expertise en ces termes:

1 DOCUMENT - Publié le 27 Février 2025

 10_2.pdf
(.pdf, 201,8 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**